

APSSII News #3

A vos agendas !

La Semaine nationale du SII qui a eu lieu au printemps dernier a mobilisé les bénévoles et les intervenants de façon tout à fait inédite dans beaucoup de régions en France.

Pour des raisons d'équilibre et d'organisation, il a été décidé pour cet automne de proposer préférentiellement un événement en ligne.

La Journée Annuelle, habituellement réalisée en octobre à Paris, sera quant à elle reportée probablement au 1er trimestre 2024.

Webinaire en novembre

L'association proposera un **webinaire ouvert à tous en novembre** prochain auquel vous êtes d'ores et déjà cordialement invités.

Nous vous ferons parvenir les éléments pratiques (modalités d'inscription, date, horaires, programme, intervenants et thématiques) prochainement.

Retrouvez les événements, activités, rencontres, permanences dans [l'Agenda](#) de l'Espace Adhérents (accès réservé).



Permanences d'écoute

Besoin de parler, appelez le **07 83 25 82 60**

- **26 septembre** 9h-11h & 14h-16h
- **2 octobre** 9h-12h
- **10 octobre** 14h-16h
- **16 octobre** 9h-12h
- **17 octobre** 9h-11h
- **24 octobre** 14h-16h

[Toutes les dates des permanences](#)

Ma Santé passe par mes microbiotes

La campagne nationale annuelle d'information du laboratoire PiLeJe pour sensibiliser "le grand public autour du microbiote intestinal", débutera le 1er octobre prochain.

Programme prochainement disponible sur le site <https://www.pileje.fr>.

NOS EXPERTISES

Les bases d'une alimentation

Bien s'alimenter, c'est apporter à son organisme tous les nutriments dont il a besoin pour fonctionner de façon optimale.

EN SAVOIR PLUS >

Saviez-vous que le SII est reconnu officiellement ?



Le SII est une maladie authentique reconnue par le monde scientifique et les autorités.

- **Le SII est une maladie officiellement définie** par la Fondation de Rome, organisation indépendante de scientifiques
- **Le SII est reconnu comme une maladie à part entière par l'OMS**. Le SII est répertorié dans la Classification Internationale des Maladies (CIM) sous le code DD91.0.
- **Des organisations de santé reconnues attestent de l'authenticité de la maladie** (INSERM par exemple)

"Le SII est une authentique maladie digestive, bénigne et fréquente mais trop souvent négligée alors même qu'elle retentit parfois gravement sur la qualité de vie. Elle n'a

rien de psychosomatique même si les facteurs psychologiques peuvent accentuer les symptômes", Société Nationale Française de Gastro-Entérologie (SNFGE)

De plus, **la Sécurité Sociale** atteste de l'existence du SII et propose l'APSSII comme source d'informations utiles.

Merci à Caroline, bénévole

Ateliers

Méditation

Séances collectives en ligne, de 19h à 20h, les lundis 2 et 16 octobre, 6 et 20 novembre.

Hypnose

Séance collective exceptionnelle le samedi **30 septembre 14h-15h30 en ligne**.

Séances collectives d'hypnose, les samedis **21 et 28 octobre** :

- En présentiel, de **12h à 13h30**, à Institut Français des Pratiques Psycho-Corporelles (IFPPC). Attention nouvelle adresse !

- En ligne : de **14h à 15h30**, via Google Meet. Pour participer, il est nécessaire d'être équipé d'une caméra/webcam.

Modalités d'inscription dans l'[agenda partagé](#) (réservé aux adhérents).



- **Annuaire Campus Hypnose** (suivre le lien : <https://www.campus-hypnoses.com/trouver-un-praticien-en-hypnose-ou-un-institut>)
- **Annuaire de l'Institut Français d'Hypnose** (suivre le lien : <https://www.hypnose.fr/consultation/>)

A noter : demander un devis à transmettre à votre mutuelle/complémentaire santé afin de connaître l'éventuelle prise en charge.

Partagez votre expérience

Participez à faire connaître le quotidien des souffrants.

Vos témoignages pourront être relayés sur le site, les réseaux sociaux et supports APSSII.

Ecrire à secretariat@apssii.org.

Toute l'équipe est à votre écoute.



SUIVEZ LES ACTUALITÉS ICI